

disposés à laisser la houe pour le filet de pêche. Il semble que ce sont principalement les familles des fractions tamachèques noires et des castes vassales sonraïes qui se sont adaptées de manière aussi souple en acquérant un nouveau savoir-faire (SOGETIM, 1956).

Cependant, **la véritable exploitation de la ressource halieutique est assurée par les Bozos et les Somonos**. Étrangers à la région et originaires du Sud, ils viennent s'installer sur les rives ou dans les îles pendant les périodes où le seuil de Kamaïna est navigable. Leurs techniques de pêches utilisant le filet tournant ou maillant sont plus performantes que celles des autochtones. Les poissons sont ensuite séchés ou fumés puis vendus à Mopti voire jusqu'à Bouaké en Côte d'Ivoire. L'activité de vente était en partie réalisée par les castes les plus élevées des villages sonraïes comme à Bintagoungou où les propriétaires de terres complètement inondées ont investi dans le transport et la vente de poissons. « *On amenait les poissons à Bouaké, dans des pirogues jusqu'à Mopti puis en véhicule jusqu'à Bouaké. C'était du poisson séché : des silures, du capitaine et des poissons chiens. On les amenait une seule fois dans l'année pendant la saison froide* » (Propriétaire terrien, Bintagoungou, 28/06/03).

Le lac Faguibine de cette époque connaît **un grand rayonnement commercial** et apporte beaucoup à la richesse régionale. Cette période a énormément marqué le souvenir collectif : « *Quand il y avait de l'eau au Faguibine, c'était nous les bailleurs de fonds !* » (Propriétaire terrien, Bintagoungou 30/06/03).

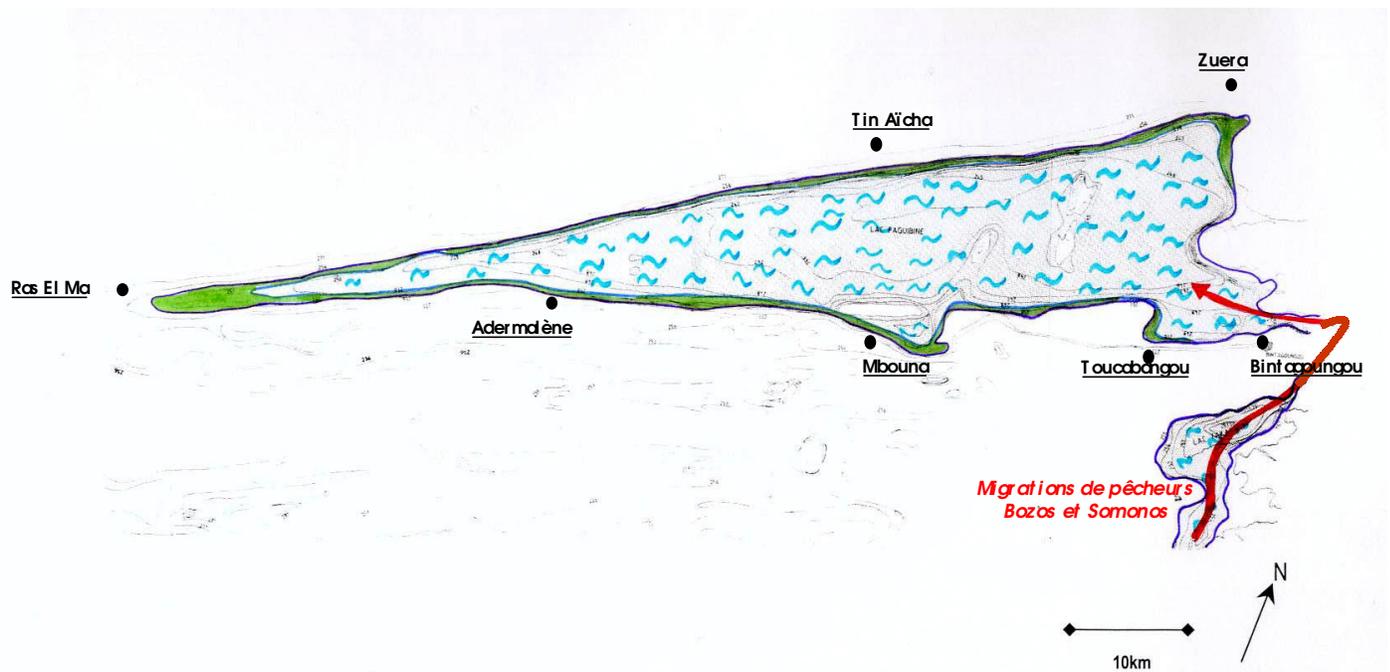
Par ailleurs, à cette époque le lac est un point d'eau permanent considérable. Il permet l'abreuvement des animaux surtout en saison sèche lorsque les troupeaux sont en périphérie du lac. En outre, si on observe les calendriers de culture, on remarque que les parcelles libérées après le mois de mai ne sont pas occupées. Elles sont en fait laissées en pâturage aux troupeaux venant s'abreuver.

I.2.4. De 1968 à 1975 : le lac Faguibine peu touché par les sécheresses

Comme toutes les régions sahéliennes, le lac Faguibine subit l'irrégularité et la baisse tendancielle des pluviométries. Toutefois, les conséquences ne sont pas répercutées directement sur son régime hydraulique du fait de **l'effet tampon**. Les vingt dernières années de très fort remplissage ont permis de freiner les séquelles de la diminution des crues. A partir de 1970, la décrue libère de vastes zones cultivables en frange humide comme en décrue. Les cultivateurs pratiquent les systèmes de culture de type N2 et S2 respectivement basés sur le riz et le blé au sud, et sur le maïs et le sorgho au nord. Cependant, le niveau d'eau diminuant, les premiers migrants pêcheurs commencent à redescendre vers le sud (cf. carte 2-6).

En 1973, alors que le reste du Nord Mali connaît une grave sécheresse, le lac Faguibine est pratiquement épargné car le niveau d'eau est suffisant pour cultiver de grandes surfaces. De nombreuses populations réfugiées originaires de l'Est (Douékiré, Tombouctou, Bourem Inali, etc.) viennent ou sont amenées par des ONGs³⁸ pour s'installer autour du lac.

³⁸ Cf. la fondation de Tin Aïcha par une ONG (cf. chap.III, IV.1.).



Carte 2-6 : De 1950 à 1970 , le lac est une mer intérieure

1.2.5. Aujourd'hui, quelles adaptations à la régression de l'espace cultivable ?

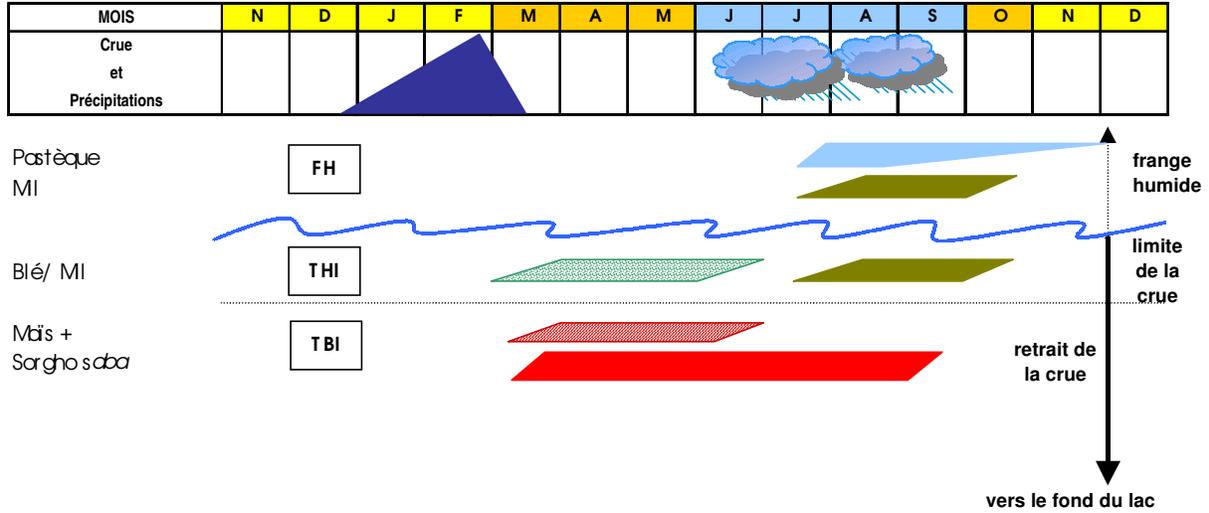
A partir de la fin des années 1970, le graphique (cf. figure 2-11) montre que le niveau atteint par la crue est faible. L'eau dépasse rarement la côte 246m IGN. En outre depuis son premier tarissement en 1983, le lac Faguibine se vide complètement chaque année à partir du mois de mars jusqu'en décembre.

↳ Les « faibles » crues ont restreint l'espace agricole au fond du lac

Aujourd'hui, la côte moyenne atteinte est de 245m, la décrue est très rapide en moins de deux semaines l'eau se retire complètement (cf. carte 2-7). Les parcelles cultivables sont concentrées dans les zones les basses du lac ; soit au Sud sur les territoires des villages de Toucabangou et Bintagoungou et au Nord à Zuera. On rencontre principalement deux types de systèmes de culture (SN 3 et S3).

Les systèmes de culture sont plus simplifiés (cf. figure 2-15), **la diversité des espèces cultivées a fortement diminué**, les cultures de riz, de blé et de coton sont devenues impossibles par manque d'eau. Par exemple, le blé a pratiquement disparu à cause de l'arrivée trop tardive de la crue. Pour obtenir les meilleurs rendements, le blé doit être semé en frange humide entre le 15 novembre et 1^{er} décembre. Or, aujourd'hui l'eau n'arrive qu'à partir de la mi-décembre. On rencontre encore quelques agriculteurs comme à Toucabangou (où l'eau reste plus longtemps à cause d'un replat) qui sèment leur blé en zone de décrue mais les surfaces concernées restent faibles (rendement inférieur à 1 000 kg/ha). Ce dernier système (S3) est suffisamment singulier pour qu'on le distingue du système de culture pratiqué invariablement sur la rive Nord et Sud (SN3).

Système de culture pratiqué sur le replat avec valorisation de la frange humide (S3)



Système de culture pratiqué sur la rive Nord et sur la rive Sud (SN3)

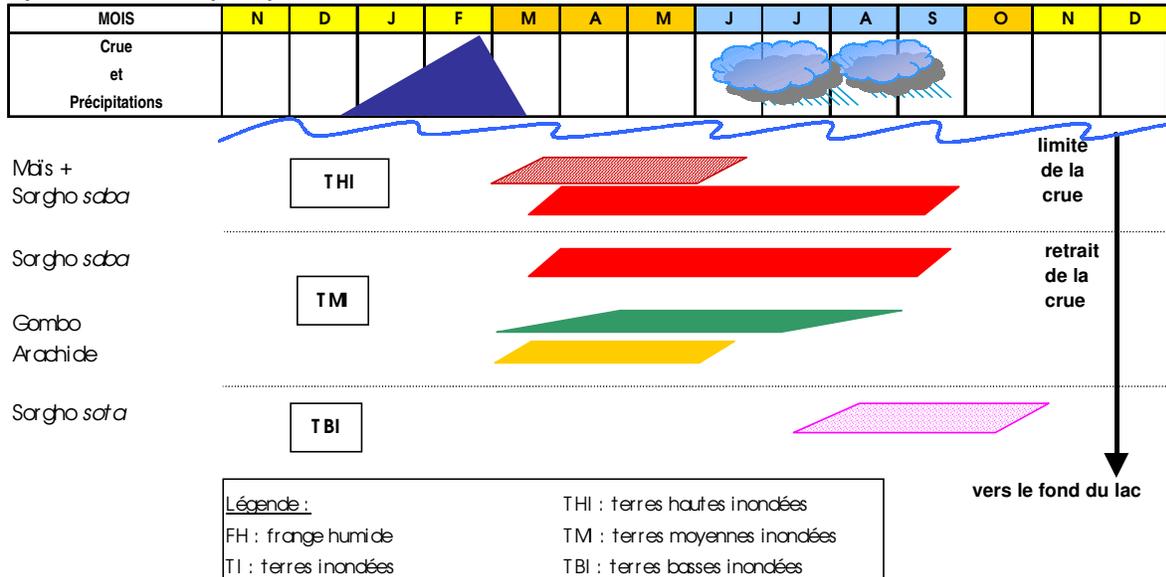


Figure 2-15 : Un unique système de culture sur les rives Sud et Nord (SN3), excepté sur le replat de Toucabanou (S3)

La péjoration des précipitations ayant fortement affecté la pratique des cultures pluviales, les agriculteurs cultivent essentiellement la pastèque et le niébé sur les bourrelets dunaires bordant le lac (D) (cf. figure 2-16).

Système de culture dunaire exondé (D)

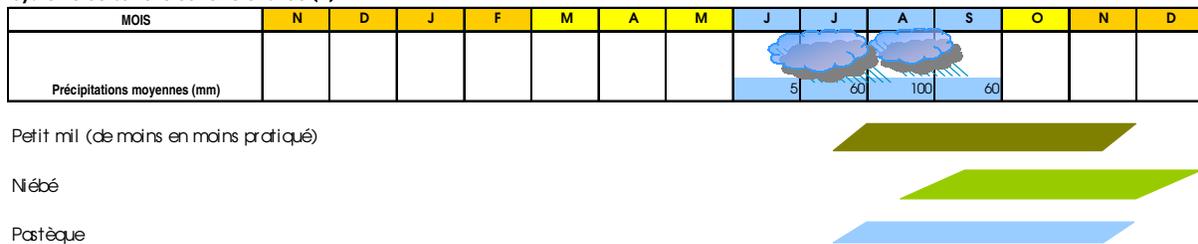
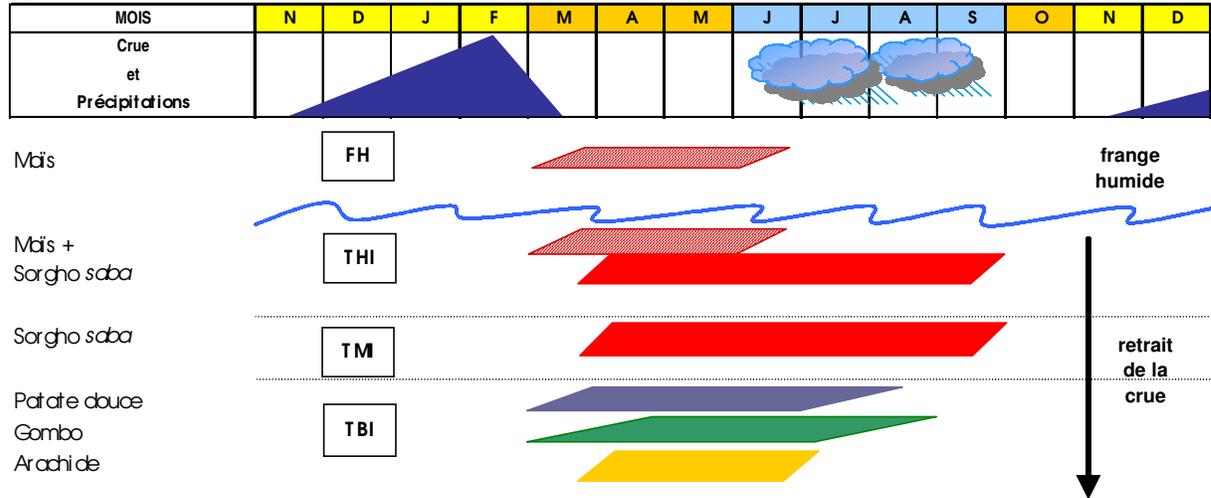


Figure 2-16 : Le système de culture dunaire pratiqué dans les zones exondées (D)

– De rares années plus favorables

Au cours des vingt dernières années (cf. figure 2-10), la crue a parfois atteint 246m IGN, c'est à dire les terres agricoles des communes de Tin Aïcha et de Mbouna. Les systèmes de culture pratiqués sont alors très proches de ceux des années de moyennes crues (S2 et N2), mais cette fois, axés essentiellement sur le maïs et le sorgho (cf. figure 2-17). En effet, la vitesse de décrue est telle qu'elle ne permet pas l'installation des pépinières de riz, ni la culture du blé.

Système de culture de la rive Nord (N4)



Système de culture de la rive S (S4)

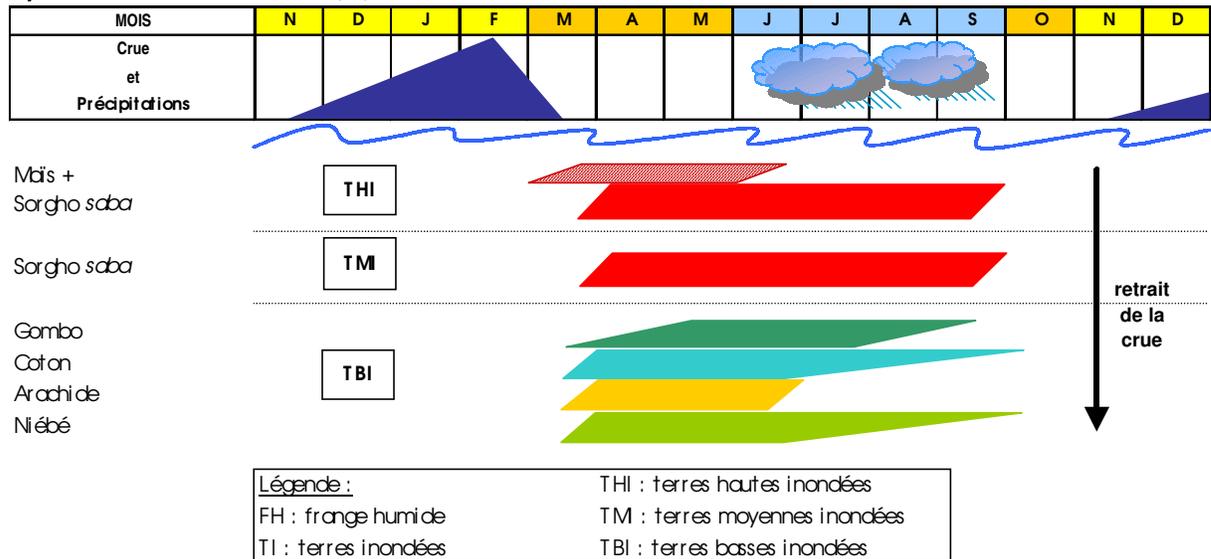
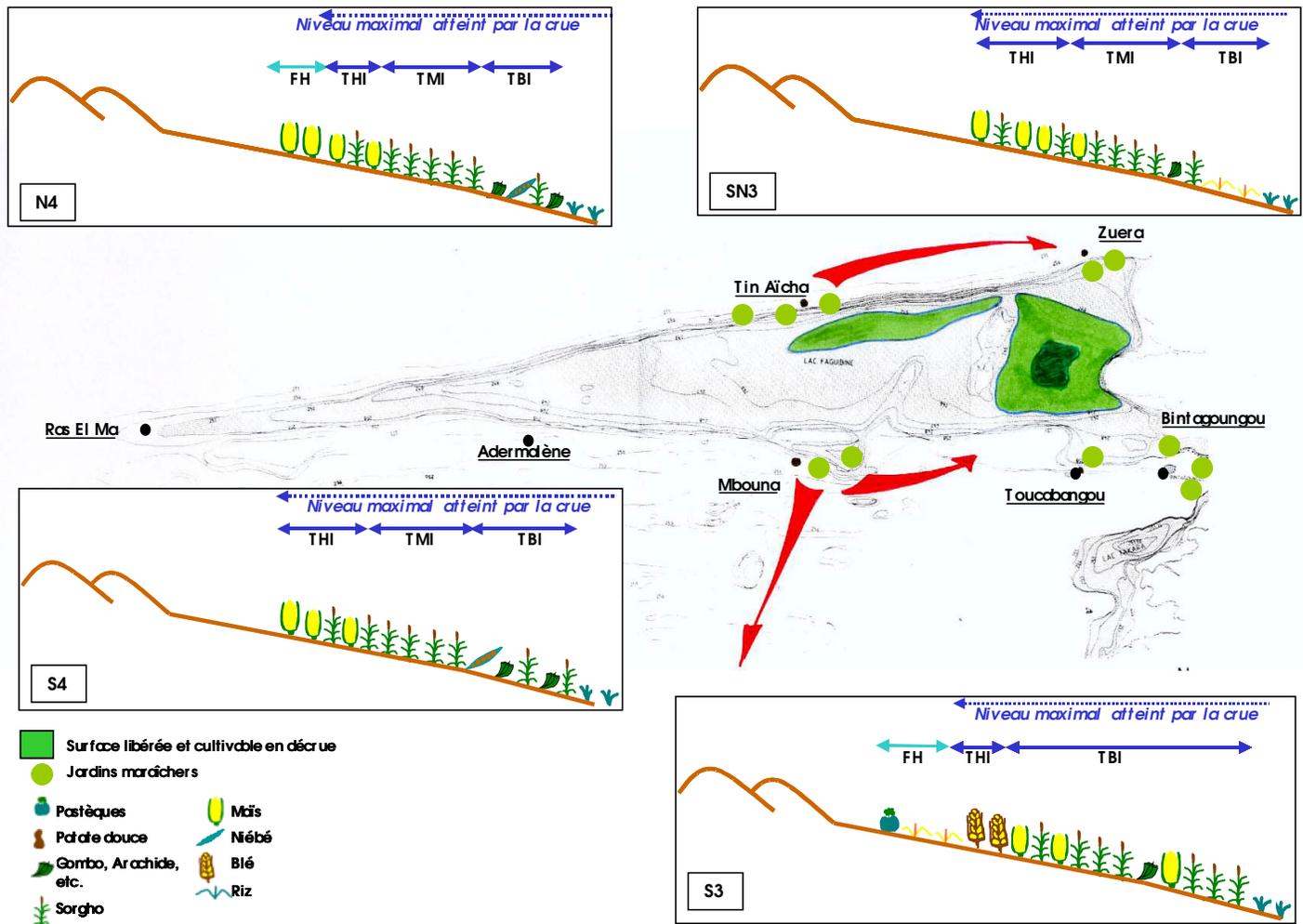


Figure 2-17 : Les systèmes de culture lors des crues « moyennes » (S4 et N4)

– Quelles nouvelles possibilités ?

De manière générale, on observe la réduction et la délocalisation des parcelles cultivables en décrue vers l'est du lac. Les terres agricoles fertiles sont donc aujourd'hui circonscrits à trois communes : Bintagougou, Toucabangou et Zuera. Les agriculteurs habitués à la mobilité et à la variabilité de l'espace cultivable s'adaptent en partant demander des terres en métayage auprès des propriétaires terriens (cf. carte 2-7). Or, aujourd'hui cette concentration parcellaire devient problématique, créant un déséquilibre entre le foncier et la main d'œuvre disponible. Nous verrons, plus tard, en quoi cette situation a modifié peu à peu le système de métayage traditionnellement adapté à la variabilité du milieu (cf. chap.III, II.2.).



Carte 2-7 : Les systèmes de culture récents et les flux du nomadisme agricole

Dans ce contexte, les cultivateurs ont mis en œuvre des nouvelles activités génératrices de revenus. Par exemple, avec l'aide des ONGs, les jardins maraîchers se sont multipliés. Nous en avons distingué deux types :

- les jardins maraîchers situés le long du canal près de Bintagoungou (M1),
- et ceux à proximité des villages comme à Mbouna et Tin Aïcha (M2).

Les espèces cultivées sont la tomate (*Lycopersicon esculentum*), la salade (*Lactuca sativa*), les pommes de terre (*Solanum tuberosum*), les oignons (*Allium cepa L.*) et le tabac (*Nicotiana tabacum*). Ces jardins sont clôturés, organisés en planches irriguées au seau (carré de 1m sur 1m), ce qui demande un investissement en travail important sur des petites surfaces.

A Bintagoungou (cf. figure 2-18), **les cultivateurs profitent de la crue pour réaliser le maraîchage, le jardin est alors organisé selon la proximité de l'eau.** Par exemple, les espèces comme la tomate et la salade, qui requièrent beaucoup d'eau, sont situées au bord du canal. Ces planches profitent de l'humectation par nappe et sont plus faciles à irriguer au seau. Ensuite, sur les parcelles hautes, on trouve les oignons, les pommes de terres puis le tabac. Le tabac est une caractéristique de la commune de Bintagoungou et a permis à plusieurs cultivateurs de s'enrichir assez rapidement. Aujourd'hui, cette culture est moins intéressante financièrement car elle est devenue très courante et la qualité du tabac obtenue est médiocre. Elle reste cependant une spéculation principalement mise en place par les anciens captifs pour dégager un revenu même faible.

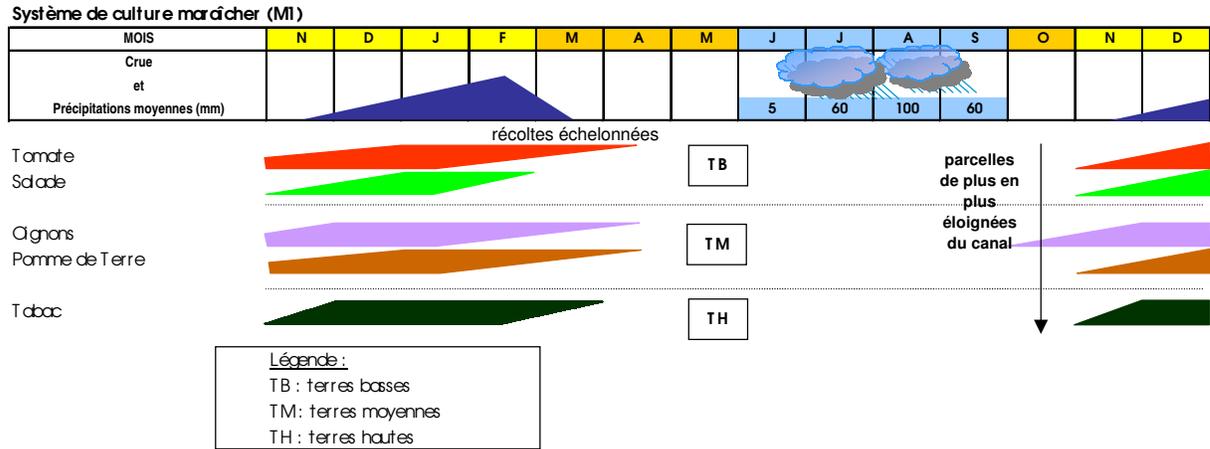


Figure 2-18: Les jardins maraîchers à proximité du canal (M1)

Dans les autres villages autour du lac (cf. figure 2-19), le système de culture maraîchère est beaucoup plus classique. Les cultivateurs ou associations de producteurs, ne pouvant profiter de la crue, organisent leur jardin en fonction des puits. Ils commencent à faire leur pépinière au moment de l'hivernage pour les variétés les plus précoces comme l'oignon, l'aubergine et le piment et un peu plus tardivement pour la tomate et les salades. Un mois après, les planches de pépinières sont repiquées.

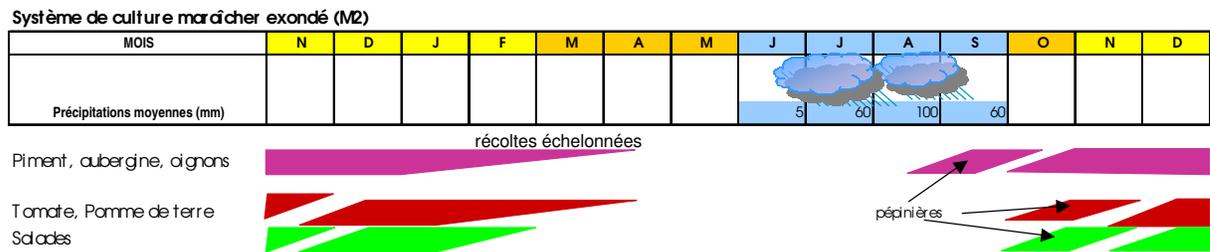


Figure 2-19 : Les jardins maraîchers irrigués aux puits (M2)

Les enquêtes auprès des associations féminines de maraîchage ont souligné la difficulté du travail et plus particulièrement celle liée à l'exhaure manuelle de l'eau. L'irrigation est donc le facteur limitant de ce type de production. En effet, au lac Faguibine, la fertilité des sols est très satisfaisante et permet de bons rendements. En revanche, le travail d'exhaure de l'eau est particulièrement difficile, les puits et puisards n'étant pas aménagés, il est manuel à l'aide d'un seau ou d'une puisette.

→ Les enjeux de l'agriculture du lac Faguibine

Ainsi, comme l'ont montré les systèmes techniques, la diminution du plan d'eau a entraîné une réduction de la diversité des espèces cultivables : le riz et le blé par exemple ne peuvent pratiquement plus être cultivés. La production céréalière diminuant, les revenus agricoles des familles sont alors diminués.

Les enjeux autour de l'agriculture au lac Faguibine sont nombreux mais ils ne présentent pas de problèmes techniques spécifiques. En effet, nos enquêtes ont montré que les variétés locales utilisées offrent des rendements satisfaisants, et aucun problème de fertilité n'a été recensé. Cependant, l'exhaure de l'eau pour l'irrigation du maraîchage nous semble un des principaux enjeux techniques à améliorer. Son amélioration (facilitation des techniques) pourrait augmenter la productivité du système. En outre, Le problème majeur concernant l'agriculture reste l'approvisionnement général en eau du lac. La population demeure dans l'espoir d'un nouveau remplissage du lac. Comme nous le verrons par la suite, des projets y travaillent mais cet objectif n'est pas facile à atteindre (cf. chapitre III., IV.4).